

THIBAUT DUCHESNE

Agrégé des Facultés de droit
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3
Directeur du Master Droit des affaires approfondi
Équipe Louis Josserand / Membre du CDE
thibaut.duchesne@univ-lyon3.fr

CURSUS UNIVERSITAIRE

- 2024 **Premier concours national d'agrégation en droit privé et sciences criminelles** (Présidence Pr. Rémy CABRILLAC ; reçu 2^{ème})
- 2023 **Qualification aux fonctions de maître de conférences** – CNU, Section 01
- 2017-2022 **Doctorat en droit** – Université Paris-Panthéon-Assas
La responsabilité pour faute de l'actionnaire, dir. Pr. Antoine GAUDEMET
Thèse soutenue le 14 novembre 2022
Jury : Pr. Marie CAFFIN-MOI ; Pr. Nadège JULLIAN (rapporteur) ; Pr. François-Xavier LUCAS ; Pr. Hervé LE NABASQUE (président) ; Pr. Irina PARACHEVOVA-RACINE (rapporteur) – *Mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*
- Premier prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris*
Prix de l'Université Paris-Panthéon-Assas
Prix de la Bibliothèque de droit privé LGDJ
Prix de la Nouvelle Bibliothèque de Thèse Dalloz
- 2016-2017 **Master 2 Droit des affaires recherche** – Université Paris-Panthéon-Assas – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2015-2016 **Master 1 Droit des affaires** – Université Paris-Panthéon-Assas – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2012-2015 **Licence en droit privé** – Université Rennes 1 – *Mention très bien, Major de promotion*
- 2012 **Baccalauréat, section scientifique** – Lycée Duhamel du Monceau – *Mention très bien*

PARCOURS PROFESSIONNEL

- 2024-... **Professeur des universités** – Université Jean Moulin Lyon 3
- 2023-2024 **Maître de conférences** – Université Jean Moulin Lyon 3
- 2022-2023 **Secrétaire général de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires de Paris (IRDA Paris)** – Université Paris-Panthéon-Assas
- Enseignant-vacataire** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2020-2022 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à temps plein** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2017-2020 **Doctorant contractuel chargé d'une mission d'enseignement** – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2016-2017 **Vacataire chargé de méthodologie du droit** – Université Paris-Panthéon-Assas

ACTIVITES PARA-UNIVERSITAIRES

- 2021-2023 **Membre du comité de relecture de la RDA** (Revue de Droit d'Assas)
- 2019-2022 **Représentant des doctorants de l'IRDA Paris** (Institut de Recherche en Droit des affaires de Paris)
- 2017-2019 **Membre du jury du concours de plaidoirie** organisé par l'Association Lysias à la Faculté de Droit et de science politique de Rennes

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

COURS MAGISTRAUX

- Master 1 **Droit des entreprises en difficulté** (2023-...)
Droit du financement des entreprises (2024-...)
Droit financier approfondi (2024)
Fusions-acquisitions (Master – DJCE, 2024)
- Licence 2 **Droit des affaires** (2023-2024)
- IEJ **Droit commercial et Droit des procédures collectives** (2023 ; 2024)

SEMINAIRES

- Master 2 **Entreprise et droit de l'environnement** (Master Droit des affaires approfondi ; 2023)
Sociétés, contrats et RSE (Master Droit et pratique des contrats ; 2023)
Devoir de vigilance et sociétés (Master Droit des affaires approfondi ; 2024)
Restructuration des sociétés *in bonis* (Master ALED ; 2024-2025)
Droit des entreprises en difficulté approfondi (Master Fusions-Acquisitions et Master Contrats-distribution-concurrence ; 2024)
- DU **Qu'est-ce que le droit ? Les sources et La responsabilité civile** (Diplôme interuniversitaire « Droits et grands enjeux du monde contemporain » ; 2023)

TRAVAUX DIRIGES

- Licence 1 **Droit des biens** (2020-2021)
Droit des personnes (2020-2021)
Introduction au droit (2020-2021)
Méthodologie du droit (2016-2017)
- Licence 2 **Droit des obligations** (2021-2022)
Droit de la responsabilité civile (2021-2022)
- Licence 3 **Droit des contrats spéciaux** (2019-2020)
Droit commun des sociétés (2017)
Droit spécial des sociétés (2018)
- Master 1 **Droit des sûretés** (2019-2020 / 2020-2021)
Droit des entreprises en difficulté (2018-2019)
Droit des instruments de paiement et de crédit (2018-2019)

OUVRAGE

- *La responsabilité pour faute de l'actionnaire*, préf. A. GAUDEMET, LGDJ, Bibl. dr. priv., T. 636, 2023

ENCYCLOPEDIE

- « **La responsabilité de l'associé** », JurisClasseur Sociétés Traité, LexisNexis, *en préparation*

ARTICLES

- « **Les conflits d'intérêts en droit des sociétés : pourquoi y réfléchir ?** », in T. FAVARIO (dir.), *Dossier : Les conflits d'intérêts en droit des sociétés, Actes Pratiques et Ingénierie Sociétaire*, à paraître
- « **La répartition des responsabilités entre dirigeants et actionnaires face au développement durable** », in *Droit économique et durabilité*, à paraître
- « **Paquet « Omnibus » : courage, fuyons !** », *Bulletin Joly Bourse* 2025, n°4, p. 33
- « **Devoir de vigilance et droit des entreprises en difficulté : et si l'on y réfléchissait ?** », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2025, n°2, p. 5
- « **Devoir de vigilance : les apports de la directive européenne sur le droit français** », *BRDA* 2024, n°19, p. 31 (co-écrit avec A. GAUDEMET)
- « **L'éviction des détenteurs de capital** », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°5, p. 79 (co-écrit avec S. MARTIN-GOUSSET)
- « **Libres propos sur l'avenir du devoir de vigilance** », *Revue Droit & Affaires / Business & Law Review* 2023, n°20, p. 249 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)
- « **La transparence en droit des affaires : la délicate question du contrôle de l'information sur la durabilité** », in *La transparence et le droit*, *RDA* 2023, n°26, p. 75
- « **La responsabilité pour faute de l'actionnaire** », *RTDF* 2023, n°3, p. 57
- « **Réflexions sur quelques difficultés de la liquidation judiciaire de l'entrepreneur individuel** », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2023, n°2, p. 48

CHRONIQUE

- « **Droit des affaires et durabilité** », *Énergie – Environnement – Infrastructures* 2024, chron. 3, p. 27 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)

NOTES

- « **Prêt, contrat en cours, plan de cession et cautionnement : le difficile mélange** », obs. sous Cass. com., 2 juillet 2024, n°24-13.481, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°7-8, n°RDA100r8
- « **Faillite personnelle et insuffisance d'actif : ne pas confondre sanction et responsabilité** », note sous Cass. com., 12 juin 2025, n°24-13.566, *Dallos actualité*, 30 juin 2025

- « **Cession de droits sociaux et distribution cachée de dividendes : à qui profite le dol ?** », note sous Cass. com., 12 mars 2025, n°23-16.460, *Bulletin Joly Sociétés* 2025, n°7-8, p. 8
- « **Décision collective et minorité : vive la majorité, vive la démocratie !** », note sous Cass. ass. plén., 15 novembre 2024, n°23-16.670, *Revue Lamy Droit des Affaires* 2025, n°215, p. 10 (co-écrit avec Q. NEMOZ-RAJOT)
- « **Loi DDADUE 5 : obligations vertes européennes et compétence de l'AMF** », obs. sous Loi n°2025-381 du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°5, n°RDA100m3
- « **Loi DDADUE 5 : les habilitations accordées en matière de crédit et financement** », obs. sous Loi n°2025-381 du 30 avril 2025 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière économique, financière, environnementale, énergétique, de transport, de santé et de circulation des personnes, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°5, n°RDA100i9
- « **Sous-cautionnement et devoir de mise en garde** », obs. sous Cass. com., 2 avril 2025, n°23-22.311, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°4, n°RDA100j3
- « **Fusion-absorption et instance en cours : la vie après la mort ?** », note sous Cass. com., 18 septembre 2024, n°23-13.453, *JCP E* 2025, 1107 (co-écrit avec T. GOUJON-BETHAN)
- « **Convention de trésorerie intra-groupe et obligation de paiement** », obs. sous Cass. com., 12 mars 2025, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°3, n°RDA100g4
- « **Conventions réglementées et approbation des associés : quelles responsabilités ?** », note sous Cass. com., 18 décembre 2024, n°22-21.487, *JCP G* 2025, 229
- « **Monopole bancaire et opérations de trésorerie intra-groupe** », obs. sous Cass. com., 5 février 2025, n°23-10.953, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°2, n°RDA100d4
- « **Mise en garde, clause pénale, arrêt du cours des intérêts et cautionnement disproportionné : florilège de précisions** », obs. sous Cass. com., 11 décembre 2024, n°23-15.744, *Revue Pratique Droit des Affaires* 2025, n°1, n°RDA100a3
- « **Faute détachable de l'associé... ou l'art d'aller à contresens** », note sous Cass. com., 6 novembre 2024, n°23-10.772, *Recueil Dalloz* 2025, p. 135
- « **SAS, dirigeant personne morale et responsabilité pour insuffisance d'actif : les liaisons dangereuses, épisode 2** », note sous Cass. com., 20 novembre 2024, n°23-17.842, *Dalloz Actualité* 29 novembre 2024
- « **Signification à une société : visons juste... visons simple !** », note sous Cass. 2^{ème} civ., 12 septembre 2024, n°22-13.949, *Bulletin Joly Sociétés* 2024, n°12, p. 10
- « **Attribution de compétence territoriale et affacturage ou le respect des conventions face à la procédure collective** », note sous Cass. com., 3 juillet 2024, n°23-11.414, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°6, p. 39
- « **Responsabilité pour insuffisance d'actif : attention à bien calculer l'insuffisance d'actif !** », note sous Cass. com., 23 octobre 2024, n°23-15.365, *Dalloz Actualité* 12 novembre 2024

- « **Dissolution-confusion, plan de redressement et inaliénabilité du fonds de commerce** », obs. sous Cass. com., 2 octobre 2024, n°23-14.912, *LEDEN* 2024, n°11, p. 3
- « **Mauvaise comptabilité et insuffisance d'actif : ce n'est pas grave !** », note sous Cass. com., 2 octobre 2024, n°23-15.995, *Dalloz Actualité* 17 octobre 2024
- « **Dissolution : quand la mésestante se retourne contre celui qui l'invoque** », note sous CA Paris, 27 juin 2024, RG n°23/12687, *Bulletin Joly Sociétés* 2024, n°10, p. 7
- « **Élargissement du transfert de la responsabilité pénale dans le cadre d'une opération de fusion-absorption : et maintenant, encore plus loin ?** », note sous Cass. crim., 22 mai 2024, n°23-83.180, *Recueil Dalloz* 2024, p. 1445 (co-écrit avec E. LE MOULEC)
- « **Devoir de vigilance : amoureux de procédure civile, par ici !** », note sous CA Paris, 18 juin 2024, RG nos 23/14348, 21-22319 et 23/10583, *Énergie – Environnement – Infrastructures* 2024, comm. 85 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)
- « **SCI, autorité de la chose jugée et liquidation judiciaire** », obs. sous Cass. 3^{ème} civ., 18 janvier 2024, n°22-19.472, *LEDEN* 2024, n°4, p. 3
- « **Le droit des sociétés au secours du droit des entreprises en difficulté** », note sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-16.362, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°2, p. 9
- « **Demande de nomination d'un mandataire *ad hoc* en vue de convoquer une assemblée générale : miscellanées procédurales** », note sous Cass. com., 20 décembre 2023, n°21-18.831, *JCP E* 2024, 1084 (co-écrit avec T. GOUJON-BETHAN)
- « **Abus de minorité et exécution du plan des filiales** », obs. sous CA Bourges, 23 novembre 2023, n°23/00727, *LEDEN* 2024, n°2, p. 6
- « **Plan, coup d'accordéon, obligations convertibles et abus de minorité** », obs. sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-16.362, *LEDEN* 2024, n°2, p. 5
- « **Refus de nommer un créancier public contrôleur : attention à l'excès de pouvoir !** », note sous Cass. com., 25 octobre 2023, n°22-16.907 », *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2024, n°1, p. 20
- « **SAS, dirigeant personne morale et responsabilité pour insuffisance d'actif : les liaisons dangereuses** », note sous Cass. com., 13 décembre 2023, n°21-14.579, *Dalloz Actualité*, 12 janvier 2024
- « **Exercice du droit de retrait et qualité à agir du liquidateur** », obs. sous Cass. com., 22 novembre 2023, n°22-17.691, *LEDEN* 2024, n°1, p. 4
- « **Rétrécissement du domaine de la mission d'assistance de l'administrateur** », obs. sous Cass. com., 18 janvier 2023, n°21-18.492, *LEDEN* 2024, n°1, p. 4
- « **Vers une meilleure prise en compte de l'environnement et des droits humains par les dirigeants ? Réflexions à partir de l'affaire *ClientEarth v. Shell's board of director*** », *Environnement* 2024, comm. 4 (co-écrit avec M. DE PINIEUX)
- « **Loyauté de l'actionnaire : toujours moins ?** », note sous Cass. com., 21 juin 2023, n°21-23.298, *Recueil Dalloz* 2023, p. 1628

- « **Acquisition d'actions en vue d'une réduction de l'ISF : impossibilité d'invoquer la doctrine fiscale** », note sous Cass. com., 4 janvier 2023, n°21-13.719, *Revue fiscale du patrimoine* 2023, n°3, 4
- « **Détermination du juge compétent pour connaître de l'action en revendication** », note sous Cass. com., 26 octobre 2022, n°20-23.150, *Bulletin Joly Entreprises en difficulté* 2023, n°1, p. 33
- « **Responsabilité du gérant dans le cadre d'une révocation : le co-gérant révoqué est un tiers soumis à l'exigence d'une faute séparable des fonctions sociales** », note sous Cass. com., 21 sept. 2022, n°20-20.310, *JCP E* 2022, n°47, 1381
- « **Le cédant n'a pas qualité pour déclarer la créance cédée même s'il bénéficie d'un mandat d'encaissement** », note sous Cass. com., 5 oct. 2022, n°21-14.226, *Gaz. Pal.* 31 oct. 2022, n°35, p. 31
- « **Abus du droit d'agir et action en responsabilité pour insuffisance d'actif** », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n°21-15.381, *Recueil Dalloz* 2022, p. 2027
- « **Délégation de pouvoirs et déclaration de créance : la preuve de la délégation appartient au créancier** », note sous Cass. com., 14 sept. 2022, n°21-12.518, *Bulletin Joly entreprises en difficulté* 2022, n°6, p. 22
- « **Tierce opposition de l'actionnaire évincé par un coup d'accordéon prévu par le plan** », obs. sous Rouen, ch. civ. et com., 30 juin 2022, RG n°21/03393, *LEDEN* 2022, n°9, p. 4

RECHERCHE COLLECTIVE

- 2022-... **Participation au groupe de travail de l'IRDA Paris pour une réforme du droit des sociétés** (dir. C. COUPET) – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2022-2023 **Participation au groupe de travail de l'IRDA Paris sur les crypto-actifs** (dir. F. DRUMMOND) – Université Paris-Panthéon-Assas
- 2021 **Travaux rédactionnels et de recherche dans le cadre de la réforme du code civil russe** (droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté et droit de la concurrence) – Fondation Pour le Droit Continental (sous la dir. du T. GENICON)

INTERVENTIONS

- 2025 « **La RSE au service des cétacés ?** », dans le cadre du colloque *Les cétacés vues par le droit* (dir. H. Kassoul), 23 mai 2025 – Université Côte d'Azur
- « **Jean Paillusseau** », dans le cadre du colloque *Figures de juristes : hier, aujourd'hui, demain* (dir. R. Cabrillac), 30 avril 2025 – Université de Montpellier
- « **La diversité des intérêts dans la société** », dans le cadre de l'épisode 1 du cycle de conférences *Procédure civile et droit des sociétés* (dir. T. GOUJON-BETHAN et T. DUCHESNE) relatif à « La défense des intérêts de la société », 9 avril 2025 – Université Jean Moulin Lyon 3
- 2024 « **La répartition des responsabilités entre dirigeants et actionnaires face au développement durable** », dans le cadre du colloque *Durabilité et droit économique* (dir. W. CHAIEHLOUDJ, J. MESTRE et S. DUPOUY), 6 décembre 2024 – Université Perpignan Via Domitia

« **L'éviction des détenteurs de capital** », dans le cadre des *Journées Restructuring de Fès* (dir. F.-X. LUCAS), 16 et 17 mai 2024 (Fès, Maroc), co-intervention avec Maître S. MARTIN-GOUSSET – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

« **Déroulement de la procédure** » et « **Le plan de continuation** », dans le cadre de la *Formation continue des juges consulaires* sur le thème *Actualités des procédures collectives*, 28 mars 2024 – École Nationale de la Magistrature

« **La création d'une responsabilité générale pour faute de l'actionnaire en matière environnementale** », dans le cadre du cycle de conférences *Rencontres de droit privé et économique de l'environnement* (dir. G. LERAY et J. BARDY), 18 janvier 2024 – Université Côte d'Azur

2023 « **L'intérêt des classes de parties affectées dans la réorganisation sociétariaire** », dans le cadre du colloque de la 7^{ème} compagnie IFPPC sur *La restructuration en lumière : Le plan de continuation dans ses différentes dimensions* (dir. N. BORGA et J.-F. GUYONNET), 8 décembre 2023 – Université Jean Moulin Lyon 3

« **L'importance de la mise en valeur du fond par la forme** », dans le cadre des *Séminaires doctoraux de l'IRDA Paris*, 22 novembre 2023 – Université Paris-Panthéon-Assas

« **La preuve unilatérale en matière commerciale** », dans le cadre de la *Formation continue des juges consulaires* sur le thème *La preuve en matière commerciale* (dir. G. DECOCQ), 2 octobre 2023 – École Nationale de la Magistrature

« **La responsabilité pour faute de l'actionnaire** », dans le cadre des *Thèses de l'IRDA*, 22 mars 2023 – Université Paris-Panthéon-Assas

2020 « **La responsabilité pour faute des personnes morales. Une immunité justifiée de ses membres ? – Discussion à partir du droit des sociétés** », dans le cadre des *Rendez-vous de l'IRDA*, 21 février 2020 – Université Paris-Panthéon-Assas

RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES

2025-... **Co-responsable de la rubrique « Crédit et financement »** – Revue Pratique Droit des Affaires, Lextenso (avec N. IDA)

Membre du comité de rédaction de la Revue Pratique Droit des Affaires – Lextenso

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES ET COLLECTIVES

2025-.... **Directeur du Master Droit des affaires approfondi** – Université Jean Moulin Lyon 3

2025-... **Responsable de la mention Master Droit des affaires** – Université Jean Moulin Lyon 3

2024-2025 **Co-directeur du Master Droit des affaires approfondi** – Université Jean Moulin Lyon 3

2024-... **Président de la conférence régionale d'agrégation** – Université Jean Moulin Lyon 3

2022-2023 **Secrétaire général de l'Institut de Recherche en Droit des Affaires de Paris** – Université Paris-Panthéon-Assas